FINANCEMENT DE L'OPC

Des sources de financement diverses

L'association s'appuie sur deux sources de financement : la générosité du public – faite de dons et legs -, et les subventions provenant de fonds privés (fondations).

La générosité du public

La générosité du public est essentielle à l'OPC non seulement pour le financement direct des missions sociales mais également pour conforter les bailleurs internationaux qui soutiennent les missions sociales. Ces bailleurs vérifient que l'OPC est capable de mettre en œuvre certains aspects d'un programme donné avant d'y participer. Sans la générosité du public, l'OPC perdrait de son attractivité.

La recherche de bailleurs internationaux

La complexité, les coûts, la portée et l'impact des missions sociales de l'OPC font qu'elles nécessitent le recours à des financements importants. L'OPC fait partie de plusieurs alliances internationales afin de plaider la cause des populations les plus négligées et de rester visibles des partenaires et autres organismes à des fins de financement et de synergie.

La politique de réserve

Dans le cadre de la pérennisation des activités de l'OPC, le Conseil d'Administration du 3 décembre 2015 a adopté le principe d'une politique de réserve ayant pour vocation d'assurer la continuité des activités en cas d'absence de financement pendant une période d'un an. Le résultat de l'exercice 2020 ne contribue pas au fond de réserve.

Le compte emploi ressources (CER)

L'arrêté du 11 décembre 2008 a fixé la réglementation comptable pour l'établissement du CER à compter de l'exercice 2009. Le CER fait partie intégrante des comptes annuels, certifiés par le commissaire aux comptes, et celui de l'OPC est établi en conformité avec ces règles.

La structure de financement de l'association ayant évolué au cours de ces dernières années, il a été décidé de modifier les modalités d'établissement du CER au cours de l'exercice 2014. Le montant du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2020 est de 1 255 599 €.

La transparence financière

La transparence financière est un objectif fondamental de la gestion de l'OPC, dont l'ambition est de pouvoir répondre à tout moment à des requêtes ou audits des organismes dont elle reçoit des subventions destinées aux missions sociales. Les bailleurs internationaux inscrivent d'ailleurs dans les termes de conventions de subventions, la possibilité d'auditer les comptes pendant et à l'issue de la mise en œuvre des activités parfois jusqu'à six ans après la fin du contrat. Les comptes de l'OPC sont certifiés par un commissaire aux comptes – Deloitte -, publiés au Journal Officiel et sur le site de l'OPC.

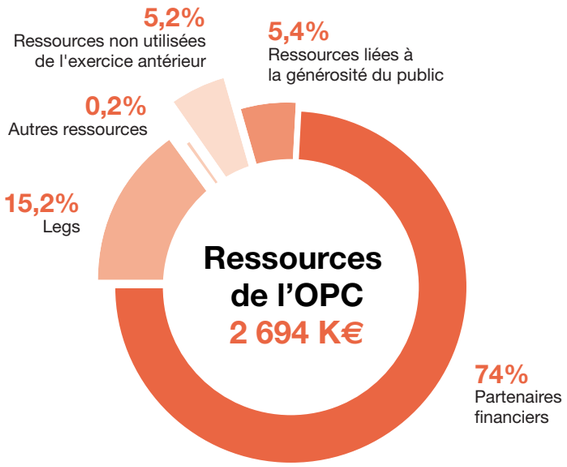

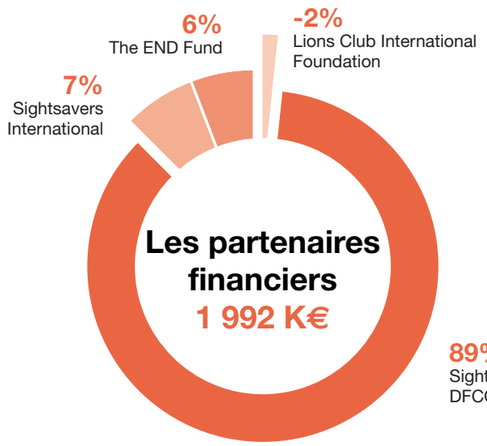

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau : Président : Pr Serge Resnikoff
Vice-président : Dr Alain Auzemery
Vice-présidente : Dr Christine Godin-Benhaïm
Vice-président : Dr Pierre Huguet
Secrétaire Général : Dr Bernard Philippon
Trésorier : M. Gérard Bédos

Membres : Dr Christian Bailly
Dr Jean-Paul Boissin
Dr Michel Boussinesq
Dr Brigitte Brisset
Mme Nathalie Brunet
Pr Isabelle Cochereau
Pr Christian Corbé
M. Laurent Dassault
Pr Laurence Desjardins
M. Lionel Farcy
Dr Philippe Gaxotte
Mme Brigitte Goldenberg-Tillaye
Pr Nicolas Leveziel

OPC PRESERVER LA VUE

Directeur de la publication
Serge Resnikoff, Président

17, villa d'Alésia | 75014 Paris
Tél : +33 1 44 12 41 90 | E-mail : opc@opc.asso.fr
www.opc.ong

Commission paritaire : ISSN 2608-9491

OPC EST LABELLISÉ IDEAS

Obtenu en décembre 2015 et renouvelé en juin 2019, le Label IDEAS atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action.

LABEL IDEAS L'EXIGENCE *en action*

OPC PRESERVER LA VUE

Organisation pour la Prévention de la Cécité

Enquête de surveillance du trachome à Pala, région du Moyen Kebbi Ouest au Tchad – OPC® 2021

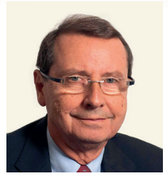

LE MOT DU PRÉSIDENT

Professeur Serge Resnikoff

L'année 2020 devait être « l'année de la vue », celle où devaient culminer les grands programmes internationaux tels que Vision 2020 « le Droit à la Vue » ainsi que l'Alliance pour l'élimination mondiale du trachome, GET 2020, promue par l'OMS. Mais, rien ne s'est passé comme prévu. Il a suffi d'un virus pour que tous les plans soient emportés et que l'on soit obligé de naviguer à très courte vue pour s'adapter à une situation qui nous réserve certainement des surprises.
Les conséquences de la pandémie sont directes - telles que l'arrêt prolongé de certaines activités sur le terrain – ou indirectes telles que le « manque à gagner » en raison de ces arrêts ou encore le désengagement brutal du gouvernement britannique qui a cessé de soutenir les programmes de lutte contre les maladies tropicales négligées.
Malgré cet environnement particulièrement difficile, l'OPC a réussi à apporter soutien et traitements à plus de 7 millions de personnes vivant dans les pays les plus défavorisés. Ce résultat remarquable est dû au travail accompli par tous ceux que l'OPC soutient dans les pays africains et aussi, bien sûr, par les membres du personnel de l'OPC que ce soit au siège ou en Afrique.
Tous ont dû s'adapter à de nouvelles conditions de travail, y compris l'intégration sur le terrain de mesure prophylactiques qui s'imposaient pour protéger aussi bien les populations que le personnel de santé. Un autre défi important attend l'OPC : les différents départs du personnel du siège vont résulter en un renouvellement complet de l'équipe, ce qui constituera évidemment une épreuve difficile en ce qui concerne la continuité des actions dans un environnement par ailleurs marqué par l'instabilité et la dégradation de la situation économique et financière.

L'OPC a été l'œuvre de personnalités exceptionnelles qui ont réussi à franchir tous les obstacles. Je pense en particulier au Pr Pouliquen, de l'Académie française, qui nous a malheureusement quitté en février 2020.

Je ne doute pas que nous soyons tous attachés à suivre son exemple et faire vivre et grandir cette œuvre quoi qu'il arrive.

Merci à tous ceux qui ont permis à l'OPC de poursuivre ses missions en 2020 et de faire que des millions de personnes ont eu leur vue protégée ou rendue : au millier de personnes qui répondent à nos appels et continuent de nous faire parvenir des dons ; à tous ceux qui nous ont inscrits dans leur testament ; aux fondations et entreprises qui nous ont accordé des dons, et en particulier The End Fund, la Fondation du Lions Club International et la Fondation d'entreprise Théa ; et aux membres de notre Conseil d'Administration et bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter et dont l'expérience et la sagesse sont si précieuses à notre organisation.

LE MOT DU TRÉSORIER

M. Gérard Bédos

L'exercice 2020 se termine avec un déficit de 29 378 €. Pour rappel, l'exercice de 2019 s'est soldé par déficit de 234 773 €. Ce déficit provient essentiellement de l'arrêt prolongé des activités ophtalmologiques du fait de la Covid-19. Mais, les activités liées aux maladies tropicales négligées, ont pu, elles, se tenir et donc engranger des revenus.
Les ressources de l'OPC ont baissé de 0.58% par rapport à l'exercice 2019 : 2 694 K€ versus 2 678 K€.
Les ressources liées à la générosité du public représentent 21% des ressources collectées et le montant total est en augmentation : 555 k€ contre 316 k€ en 2019. Le montant total des ressources provenant de l'appel à la générosité du public, hors legs, et qui représente 5% des ressources mobiliséevais leurs montants sont en hausse par rapport à 2019 : 410 K€ versus 162 K€, soit 15% des ressources. Les missions sociales ont reçu 90% des fonds issus de la collecte auprès du public, 8% sont allés à la recherche de fonds et 2% au fonctionnement.
La baisse de l'attractivité du programme de soins oculaires complets et universels se confirme. Un seul projet à Madagascar a attiré un nouveau partenaire financier.
De fait, les volumes financiers sont : (1) majoritairement attribués au programme des maladies tropicales négligées, (2) en baisse en nombre et en volume. La fragilité financière qui en découle est renforcée par une dépendance à un seul bailleur à hauteur de 89%. Quatre partenaires ont soutenu les programmes de l'OPC à hauteur de 1 992 k€, soit comme en 2019, 74% des ressources mobilisées, contre 76% en 2018 et 85% en 2017.
La stratégie de la campagne de levée de fonds aux Etats-Unis a certes permis de concrétiser le financement d'un projet de soins oculaires complets et universels à Madagascar, mais elle a dû être interrompue du fait de la pandémie de Covid-19 qui ne permettait plus au Président et au Directeur Exécutif de rencontrer les donateurs potentiels en face-à-face et d'organiser des dîners « Jefferson » avec thème de discussion pour 6 à 8 invités.
La mise en œuvre du plan stratégique 2020-2023 est en cours mais est gênée par l'impact, à cours et à moyen termes, par la pandémie de Covid-19. Les systèmes de santé oculaire des pays partenaires de l'OPC vont devoir évoluer vers la reprise des activités à plein régime en intégrant des mesures prophylactiques.
Cet effort a été fait pour la lutte contre les maladies tropicales négligées mais va nécessiter des budgets conséquents que l'OPC aidera à mobiliser. Pour la sixième année consécutive, le compte de résultat par origine et destination indique que l'essentiel des ressources de l'OPC est dédié aux missions sociales (91%), les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent bien maîtrisés (7 et 2% respectivement). Le résultat de l'année 2021s'annonce difficile du fait de l'arrêt du soutien du gouvernement britannique aux maladies tropicales négligées. Mais, de nouveaux partenaires financiers pourraient apporter les ressources permettant à l'OPC de collecter les frais de gestion de projets qui représentent les trois-quarts de ses ressources financières.

LES ACTIVITÉS MENÉES EN 2020

Les activités de terrain, planifiées et soutenues par l'OPC, sont mises en œuvre par les équipes des Ministères de la Santé des pays partenaires.

Soins oculaires complets et universels

- En **Guinée,** le programme de soins oculaires complets et universels mis en œuvre dans trois régions de l'est du pays (Kankan, N'Zérékoré et Faranah) est officiellement clos. Le bilan sur 5 ans est favorable avec : 152 263 consultations ophtalmologiques, 27 894 chirurgies de la cataracte, 731 chirurgies du glaucome, 4 319 complications du trachome opérées et 5 859 vices de réfraction corrigés.
- A **Madagascar**, l'OPC a soutenu la digitalisation des activités de la clinique de soins ophtalmologiques dirigée par la Lions Sight First Madagascar (LSFM) au sein du campus de l'Hôpital de référence CHU-HJRA de Tananarive. Les installations électriques, les câbles et les équipements informatiques (5 desktops, 2 imprimantes, 5 onduleurs, et 10 tablettes) ont été changés. Une application développée localement gère les dossiers de patients qui ne circulent donc plus de mains en mains mais sont électroniquement envoyés aux personnels concernés et suivent le parcours du patient au sein de la clinique. Les données cryptées sont sauvegardées sur un serveur.
- Au **Mali**, l'OPC renforce le service d'ophtalmologie de l'Hôpital de Kayes en ophtalmo-pédiatrie, par de l'équipement et des formations adaptées de son personnel. Ce projet mis en œuvre en collaboration avec l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale d'Afrique de Bamako (IOTA), n'a pas pu démarrer du fait de la Covid-19. Mais, les plans de formation et les budgets sont approuvés par les partenaires.
- Au **Tchad**, l'OPC et la Croix Rouge du Tchad ont, du 1er août au 31 octobre 2020, participé à la mise en œuvre du plan de réponse du gouvernement à la Covid-19, en prenant en charge la sensibilisation des populations dans 10 régions endémiques au trachome où l'OPC est présente dans le cadre du projet Ascend. Résultats : 2 565 spots ont été diffusés sur 13 radios locales touchant une population de près de 8.7 millions de personnes ; 1 spot TV réalisé et diffusé sur une chaîne publique – 60 passages - et une chaîne privée – 30 passages ; et enfin, 9 affiches géantes réalisées, dupliquées et placardées dans les points stratégiques des grandes villes.

NOS MISSIONS

- **Être là où les besoins sont les plus importants**
  Créée en 1978, l'OPC est une ONG française qui intervient actuellement en Afrique francophone pour y préserver la vue des populations les plus fragiles.
- **Préserver la vue des plus démunis**
  Œuvrant aux côtés de ses partenaires – Ministères de la Santé et société civile – l'OPC ambitionne de transférer des connaissances en ophtalmologie de santé publique, de lutter contre les maladies oculaires et de pérenniser les programmes nationaux de soins oculaires au bénéfice des populations les plus démunies.

LES CHIFFRES CLÉS 2020

- **1** enquête de base de prévalence du trachome
- **9** affiches géantes de sensibilisation aux gestes barrières réalisées et disséminées dans 11 provinces endémiques
- **13** enquêtes d'impact post-distribution de masse de médicaments réalisées
- **90** passages tv d'un spot de prévention sur la Covid-19
- **421** cas de complications du trachome pris en charge
- **2 560** spots radio de prévention sur la Covid-19 diffusés
- **369 497** écoliers traités contre les géohelminthiases
- **373 400** personnes traitées contre le trachome
- **1 551 244** personnes traitées contre les schistosomiases
- **5 113 188** personnes traitées contre l'onchocercose et la filariose lymphatique
- **7,4** millions de personnes ont bénéficié de traitements médicaux avec le soutien de l'OPC

Merci !

Le programme des maladies tropicales de l'OPC inclut la lutte contre cinq maladies : l'onchocercose, le trachome, la filariose lymphatique, les schistosomiases et les géohelminthiases.

Maladies tropicales négligées

Trachome

Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact négatif sur les programmes d'élimination du trachome.

- En **République Centrafricaine**, le programme de lutte contre le trachome mis en œuvre dans deux régions : Mambéré-Kadéi et Sangha-Mbaéré, a permis de traiter 373 400 personnes avec l'antibiotique Zithromax® avec un taux de couverture thérapeutique de 85%.
- Au **Tchad**, 10 enquêtes de surveillance du trachome ont confirmé que le pays se dirige vers l'élimination de la maladie en tant que problème de santé publique. Par contre, les efforts portant sur la chirurgie des complications du trachome ont été interrompus du fait de la Covid-19 et seuls 421 cas de trichiasis trachomateux ont été pris en charge.
- En **Mauritanie**, la dernière enquête d'impact à travers 11 districts sanitaires endémiques du pays a concerné 19 Unités d'Evaluation (UE), soit 415 villages et 12 420 ménages. En termes de TF, toutes les UEs sont sous le seuil d'élimination. La prévalence de TT ajustée par âge et par sexe est de 0% pour 17 UEs, 0,1% et 0,33% pour deux UEs, sachant que le seuil d'élimination du TT est fixé à 0,2%. L'enquête réalisée dans un camp de réfugiés à la frontière mauritano-malienne donne un TF nul et une prévalence de TT de 0,12%.

Onchocercose & Filariose lymphatique

- Au **Congo**, 991 698 personnes ont reçu des traitements médicaux pour stopper la transmission de l'onchocercose et de la filariose lymphatique, soit une couverture thérapeutique de 85%.
- Au **Tchad**, 5 113 188 personnes, soit 95% de la population ciblée, ont reçu les traitements médicaux pour lutter contre l'onchocercose et la filariose lymphatique.

Schistosomiases & Géohelminthiases

- Au **Tchad**, 1 551 244 enfants scolarisés ont été traités contre les schistosomiases, avec une couverture thérapeutique de 85% ; et 369 497 enfants scolarisés ont reçu des médicaments contre les géohelminthiases soit 88% de couverture thérapeutique.

Abakar et son fils Kosso se font examiner les yeux au cours de l'enquête épidémiologique de surveillance du trachome Pala - Région du Mayo Kebbi-Ouest. OPC © 2021

L'OPC est :

- **Reconnue d'utilité publique**
- **En relation officielle de travail avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**
- **Membre de Coordination Sud (France)**
- **Membre de plusieurs organismes internationaux :**
  - Agence internationale pour la prévention de la cécité (IAPB)
  - Alliance OMS pour l'élimination du trachome cécitant (GET)
  - Coalition Internationale pour la lutte contre le trachome (ICTC)

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES AU 31.12.2020

Compte par origine et destination (COD)

Produits et charges par origine et destination

Produits liés à la générosité du public	556 992 €	21%
Produits non liés à la générosité du public	1 992 078 €	74%
Autres produits non liés à la générosité du public	4 720 €	0%
Subventions et autres concours publics	0 €	0%
Reprise sur provisions et dépréciations	0 €	0%
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	140 378 €	5%
TOTAL	**2 694 168 €**	**100%**

Charges par destination

Missions sociales	2 286 223 €	84%
Frais de recherche de fonds	177 902 €	7%
Frais de fonctionnement	61 810 €	2%
Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0%
Impôts sur les bénéfices	102 €	0%
Report en fonds dédiés de l'exercice	197 508 €	7%
TOTAL	**2 723 545 €**	**100%**

Compte d'emploi des ressources (CER)

Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public

Missions sociales	277 499 €	90%
Frais de recherche de fonds	23 434 €	8%
Fonctionnement	6 955 €	2%
Total des emplois	307 888 €	100%
Report en fonds dédiés de l'exercice	75 667 €	
TOTAL	**383 555 €**	

Évaluation des contributions volontaires en nature

Prestation en nature	Néant	
Dons en nature	Néant	
TOTAL	**Néant**	

Bilan au 31.12.2020

Actif	2020	2019
Actif immobilisé	8 948 €	15 256 €
Autres créances	636 037 €	542 130 €
Trésorerie	1 153 916 €	1 157 137 €
Charges constatées d'avance	6 306 €	13 579 €
Stock	0 €	0 €
TOTAL DE L'ACTIF	**1 805 207 €**	**1 728 102 €**

Passif	2020	2019
Fonds associatifs	907 807 €	937 185 €
Fonds dédiés	722 512 €	665 382 €
Autres dettes	174 888 €	125 535 €
Provisions	0 €	0 €
Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL DU PASSIF	**1 805 207 €**	**1 728 102 €**

NB : Le bilan est présenté selon le règlement ANC n° 2018-06 pour la colonne 2020, et selon le règlement CRC n°99-01 pour la colonne 2019 (tels qu'arrêtés et certifiés au 31/12/20219).

Transparence financière

Compte par origine et destination (COD)

- **COD :** il fait apparaître, d'une part, l'ensemble des flux correspondant à l'activité globale, d'autre part, présente les ressources issues de la générosité du public et les emplois auxquels ces ressources ont été affectées.
- **Produits liés à la générosité du public :** ressources provenant de donateurs, testateurs et mécènes.
- **Utilisation des fonds dédiés antérieurs :** part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public non utilisée lors des exercices précédents et dépensée pour la réalisation de nos missions en 2020.
- **Missions sociales :** Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations (charges directement imputables aux programmes et quote-part de frais de structure nécessaires à la réalisation des missions sociales).
- **Frais de fonctionnement :** ils comprennent les frais engagés par les services à caractère général.
- **Frais de recherche de fonds :** Ils comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons, les frais de recherche et/ou renouvellement de partenariats, la communication de l'association, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public.

Bilan

- **Actif immobilisé :** agencements, matériel de bureau et informatique, mobilier.
- **Autres créances :** sommes à percevoir en 2021 au titre de la collecte 2020.
- **Trésorerie :** en baisse de 3 221 €.
- **Charges constatées d'avance :** dépenses de l'année 2020 rattachées à l'année suivante.
- **Fonds associatifs :** ils s'élèvent à 907 807 € au 31/12/2020 et représentent les ressources ayant une affectation certaine provenant d'apports, résultats cumulés acquis définitivement à l'association ; en baisse de 29 378 € par rapport à 2019.
- **Fonds dédiés :** en hausse de 57 330 €, ils représentent une partie des ressources affectées par des tiers à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.
- **Autres dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs et des organismes sociaux.
- **Produits constatés d'avance :** ressources de l'année rattachées aux années suivantes.

Programme de lutte contre le trachome au Tchad – OPC ® 2021